



Paris, le 19 février 2014

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a nommé Luc Coene représentant de la BCE au Conseil de surveillance prudentielle du Mécanisme de surveillance unique. M. Coene, actuellement gouverneur de la Nationale Bank van België/Banque Nationale de Belgique et membre du Conseil des gouverneurs, prendra ses nouvelles fonctions le 11 mars. Le 10 mars 2015 sera le dernier jour de son mandat de gouverneur de la Nationale Bank van België/Banque Nationale de Belgique.

Le Conseil de surveillance prudentielle est chargé de planifier et d'accomplir les missions de surveillance bancaire confiées à la BCE, et de proposer des projets complets de décisions en vue d'une adoption par le Conseil des gouverneurs.

Les représentants des dix-neuf autorités nationales compétentes siègent au Conseil de surveillance prudentielle. Il est présidé par Danièle Nouy, avec comme vice-président Sabine Lautenschläger, qui est également membre du Directoire de la BCE. La BCE nomme également quatre représentants au Conseil de surveillance prudentielle ; outre Luc Coene, il s'agit actuellement de Sirkka Hämäläinen, de Julie Dickson et d'Ignazio Angeloni.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter Rolf Benders au numéro suivant :

+49 69 1344 6925.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.